

Organisation de la fin de l'année scolaire – classes de 3èmes

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'organisation de la fin de l'année scolaire

4 juin : Fin de la 3ème période.

7 – 11 juin : Révisions.

10 -11 juin : Remise des bulletins de la 3ème période.

14 - 22 juin : Epreuves diagnostiques.

Matières : français, mathématiques, latin, arts, sciences économiques, biologie et physique.

Les élèves sont évalués sur base des points obtenus durant les deuxième et troisième périodes. P2 (20 pts) + P3 (20 pts) = 40 pts.

Les épreuves diagnostiques seront organisées afin que les élèves puissent évaluer leur degré de maîtrise des savoirs, savoir-faire.

Un plan de remédiation sera établi à l'issue de ces épreuves afin de permettre aux élèves pour lesquels des lacunes subsistent de se mettre à jour au plus vite.

Il convient donc que tous les élèves abordent ces épreuves avec le plus grand sérieux.

23 juin : Remise des livres au prêt du livre, les modalités suivront.

23-24 juin : Délibérations. Les résultats seront communiqués par mail.

Il n'y aura pas d'examens en septembre.

28 juin : 9h30 : Distribution des bulletins

13h-16h : Rencontre avec les parents des élèves qui ont obtenu une AOB (réorientation) ou une AOC (redoublement)

Le casier doit être vidé au plus tard le 28 juin 2021

29 juin : Conciliation interne : Entre 10 et 12h, dépôt des demandes de conciliation en main propre à la direction.

30 juin : Délibérations Bis.

Caroline Pisonier
Directrice

Talon à remettre à l'éducateur pour la 10 mai 2021

Je soussigné(e) père-mère-tuteur légal(e) de

Nom, prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

déclare avoir pris connaissance des modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire ainsi que de la procédure de conciliation interne de recours.

Date

Signature